



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

Contact :

[Bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:Bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tél : 04.66.80.58.36 - Fax 04 66 93 01 05

**Réseau Gardois.**

21 Octobre 2008

Contact:

Julie Carou

[Olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:Olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél: 04 66 04 50 34

Souvent le mois d'octobre a un climat doux et agréable surtout à basse altitude dans nos régions méditerranéennes.

Les captures sont parfois importantes. Cependant, le développement des larves est ralenti à cause des conditions climatiques plus fraîches qui devraient progressivement s'installer.

### OLIVES À HUILE

#### Lutte raisonnée :

Si vous observez moins de 10% des fruits avec au moins 1 piqûre de ponte et que les olives commencent à changer de couleur (du vert au jaunâtre ou du vert au violacé), nous vous proposons de suspendre la protection.

Sinon, dans le cas de variétés à maturité tardive (olives vertes actuellement et plus de 10% de fruits piqués), il est préférable de renouveler une dernière fois la lutte curative (produit à base de diméthoate), 7 à 10 jours après le dernier traitement préventif ou 3 semaines après le dernier traitement curatif.

#### Lutte biologique :

La protection est suspendue lorsque les consignes d'utilisation sont respectées (Syneis appât = pas plus de 4 traitements dans la saison, délai d'emploi avant récolte = 7 jours).

Ceci est le dernier bulletin d'avertissement de la mouche de l'olive

Toutefois, vous pouvez nous contacter pour tout conseil, renseignement, etc. aux coordonnées indiquées sur cet avertissement.

Bonne campagne à toutes et tous

Pour tout complément d'information 04 66 80 58 36.

### Répartition 2008 des sites de piégeages

